



DÉPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE
VILLE DE CLICHY LA GARENNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

4-2 - LES ANNEXES DU REGLEMENT

Les éléments de patrimoine protégés

(article L.123-1,7° du code de l'urbanisme)

Approuvé le : 19 octobre 2010
Modifié le : 17 juillet 2012
Mis en compatibilité le : 04 octobre 2012
Mis à jour le : 09 septembre 2013
Mis en compatibilité le : 04 août 2015
Modifié le : 16 décembre 2015
Modifié le : 07 juillet 2016
Modifié le : 28 février 2017
Modifié le : 03 juillet 2018

Modifié le : 16 mai 2019
Modifié le : 23 septembre 2021

**1- RAPPEL DE LA DISPOSITION ET
LISTE DES ELEMENTS**

1. RAPPEL DE LA DISPOSITION

L'article L.123-1,7° du code de l'urbanisme indique que le PLU peut « *identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection* ».

Pour une meilleure compréhension des préconisations portées sur les éléments retenus et afin de les apprécier au regard des caractéristiques propres à chaque bâtiment, les fiches présentent d'abord le bâtiment dans son ensemble, sa situation, les éléments le caractérisant, avant de détailler les préconisations.

2. LISTE DES BATIMENTS IDENTIFIES

- 20/20 Bis, rue des Bateliers
- 31-33 rue Madame de Sanzillon
- 20 bis, rue Dagobert
- 18, rue du Guichet
- 14, rue du Guichet
- 23, rue Dagobert, 6/8, rue du Landy
- 9 et 11, rue Villeneuve
- 81, bd Jean Jaurès,
- 5 bis, rue Charles et René Auffray
- 44, rue de Neuilly
- 69, rue de Neuilly
- 117, rue de Paris
- 79, rue de Paris
- 10 rue Castérès
- Cité Jouffroy Renault
- 40/42, bd Jean Jaurès
- 107, rue Henri Barbusse
- 6-10, rue du Général Roguet
- 11/13, rue Madame de Sanzillon
- 8, rue Georges Boisseau, 42, rue Mme de Sanzillon
- 159, bd Victor Hugo, 72 rue Mme de Sanzillon
- 25-27, rue Jeanne d'Asnières
- 29, rue Fournier, 34 Quai de Clichy
- 2, rue P.Bérégovoy
- 21/23/25 rue Ferdinand Buisson
- 12 bis rue du Landy, 89 rue Martre
- 4-6 rue du Landy

2- FICHES DE PRESENTATION ET PRESCRIPTIONS

20 bis rue des Bateliers

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Maison de ville

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg
1er quart 20e siècle

Maison de ville de style classique, écriture dite "Louis Philippe". Ancienne Cité Marquise, fermée par des grilles. Bâtiment R+2+C.

Seul exemplaire de ce style d'architecture dans le quartier Berges de Seine, aujourd'hui remarquable par son relatif isolement (pas de bâtiments à moins de 20m).

Maçonnerie enduite, et pierre de taille pour le soubassement, les étages courants et la modénature (corniche, bandeaux, encadrements de baie, chaînage d'angle). Toiture à la Mansart avec lucarnes
Sur la même parcelle : bâtiment (hangar) anciennement dédié à de l'activité.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Préserver la façade lors du ravalement, conserver le parement, modénatures, corniche...
Les futurs projets qui pourraient être développés sur la même parcelle devront tenir compte de cet élément et proposer un projet l'intégrant de façon qualitative.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors de toute ZAC ou opération



31-33 rue Madame de Sanzillon

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecture remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux (activités) Equipement
Activités commerciales et tertiaires (laboratoires photo, agences de presse, travaux informatiques)

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

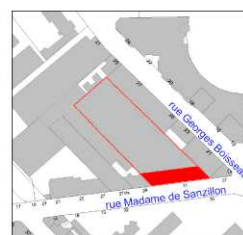
Bâtiment de typologie industrielle à l'alignement sur rue, R+1.
Construction en briques disposées en boutisse et panneresse. Modénatures simples utilisant la brique (jeux de couleurs et dispositions pour les trumeaux, appuis de fenêtre en avancée en brique, linteaux enduit ton blanc).
En rdc, portails vers l'arrière cour en acier ton vert, baies avec encadrement en arc en plein cintre et clé de voûte enduit ton blanc.
Rythme horizontal conféré par les alignements de baies d'égale largeur pour chaque étage : le soubassement (baies étroites, fermées par des volets en ferronnerie) et l'étage (baie plus larges).

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Remplacer les briques à l'identique lors des ravalements. Conserver l'harmonie de couleurs (corniche et linteaux, portail et façade brique).
Un éventuel projet sur la parcelle devra mettre en valeur ce bâtiment.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC



20 bis rue Dagobert

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Immeuble d'habitation, propriété privée.

TPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

1^{er} quart du 20^e siècle.

Composition : Façade en briques à boutisse et panneresse, motifs par jeux de couleurs

Encadrements de baies et chaînage d'angle de style classique. Balcons en surplomb, ferronneries travaillées. Façade animée par une dissymétrie entre les parties au dessus du portail (revêtement pierre, balcon en surplomb) et le reste de l'immeuble, conférant une impression de verticalité à l'ensemble. Corniche et bandeaux moulurés pierre.

Linteaux de baies en arc surbaissé.

Grand portail donnant sur la cour intérieure.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

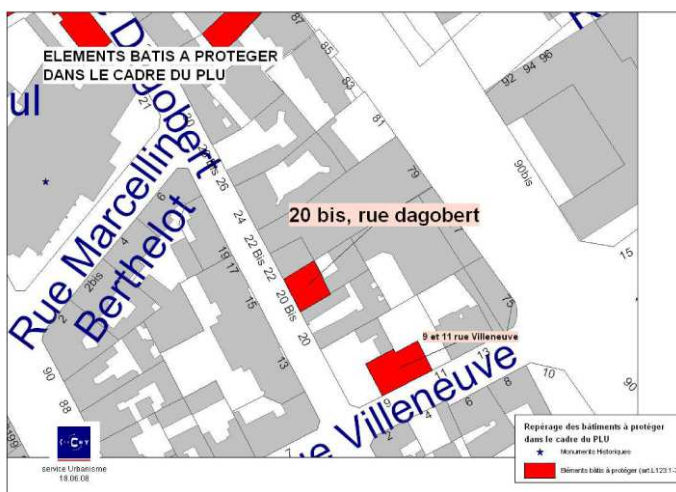
Conservier ou restaurer les menuiseries, ferronneries et huisseries correspondant aux encadrements de baies.

Veiller lors des ravalements à conserver les matériaux d'origine ou remplacer à l'identique.

Travailler l'intégration du soubassement au reste de l'ensemble architectural.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC



18 RUE DU GUICHET

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Bâtiment d'habitation
propriété privée

TYOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

1^{er} quart 20^e siècle

Bâtiment situé dans l'axe du bd Jean Jaurès, à l'angle de la rue du Guichet.

Bâtiment R+ 2 , probable surélévation postérieure pour le R+2. accès par un portail latéral, donnant sur la cour.

Façade richement décorée en brique avec jeux de couleurs et disposition en boutisse et panerese, tuile, céramique ; soubassement en moellons.

frises en céramique aux bandeaux des 1^{er} et 2^{ème} étages. Trumeau du 1^{er} étage richement décoré alternance console et garde-corps aux baies du 1^{er} étage.

Garde-corps et menuiseries en fer forgé.

Le bâtiment se trouve sur une parcelle plus vaste, avec un bâtiment en arrière cour.

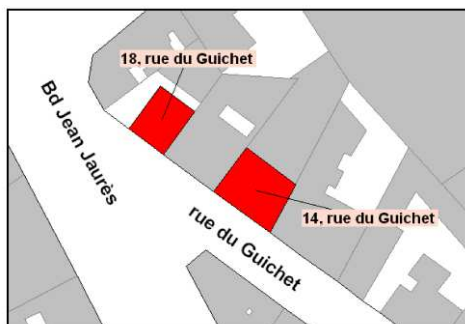
CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Préserver la richesse de la façade lors des ravalements, conserver les matériaux, ferronneries, et menuiseries.

Une éventuelle surélévation ou extension devra se relier harmonieusement à cet ensemble et le mettre en valeur. Cela pourra passer par un projet architectural contemporain.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC



14 RUE DU GUICHET

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Bâtiment actuellement désaffecté
propriété privée

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

1er quart 20e siècle

Construction en 1902 par l'architecte Félix Deligny (date et signature portées) d'un bâtiment destiné à un marchand de vin en gros : Hébrard. Les étages étaient réservés à l'habitation. En rez-de-chaussée, bureaux sur la rue et passage vers la cour où se trouvaient entrepôts, remises et écuries. La cour a été entièrement couverte, les remises et écuries ont disparues.

Façade richement décorée en brique avec jeux de couleurs et disposition en boutisse et panneresse, tuile, céramique, sculpture.

R+ 2, balcon filant au R+1, frise en céramique au bandeau du 2^{ème} étage. Trumeaux des 1^{er} et 2^{ème} étages richement décorés. Corniches moulurées au rdc et R+2. impostes et frontons sculptés toit à longs pans. Garde-corps et menuiseries en fer forgé.

Le bâtiment se trouve sur une parcelle plus vaste, avec un bâtiment en arrière cour.

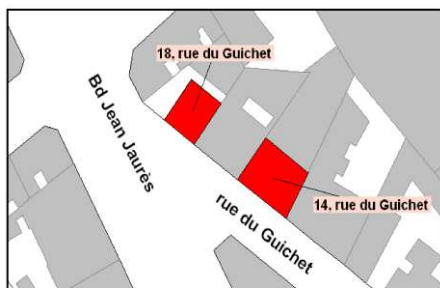
CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Préserver la richesse de la façade lors des ravalements, conserver les matériaux, ferronneries, et menuiseries du RDC.

Une éventuelle surélévation devra se relier harmonieusement à cet ensemble et le mettre en valeur.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC



23 rue Dagobert, 8 rue du Landy

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Immeuble d'habitation, artisanat et commerces en rez-de-chaussée.
propriété privée

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg
1^{er} quart 20^e siècle
Bâtiment construit après l'élévation de l'église Saint Vincent de Paul.
Composition: bâtiment R+2, beau volume d'angle (marqué par des fenêtres à 4 pans). Façade en brique en boutisse et panneresse, éléments de décoration formant un motif recherché polychrome.
Travail sur les encadrements de baies : linteaux en arc surbaissé en brique et céramique. Frise en céramique polychrome à R+2. Baies et modénatures (médaillons) en céramique.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Préserver la richesse de la façade lors du ravalement en conservant, et éventuellement, en restaurant :
- l'appareillage des briques qui constitue l'essentiel du décor de la façade
- les éléments en céramique
- le ceintage des fenêtres, ce qui exclut la pose de volets roulants extérieurs
- les persiennes métalliques
- les gardes-corps en ferronnerie
Lors des changements de façades du rez-de-chaussée, rechercher un aménagement en accord avec la typologie du bâtiment (époque de construction, matériaux et couleurs) et les commerces voisins de la rue du Landy.
Une éventuelle surélévation devra se relier harmonieusement à cet ensemble et le mettre en valeur

CONTEXTE OPERATIONNEL [hors ZAC]



9 Rue Villeneuve – 11 rue Villeneuve

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Deux maisons accolées
9 rue Villeneuve : Maison de ville abritant des activités médicales
11 rue Villeneuve Maison de ville

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Le 9 rue Villeneuve est un bâtiment formant angle, composé d'une façade à l'alignement sur rue et d'un jardin à l'arrière, accès sur le jardin par un portail en fer forgé. Maison de ville de style classique : R +1 +C, soubassement en moellon, étages courants en brique formant motifs polychromes, toiture "type Mansart". Modénatures, encadrement de baies, corniche et chaînage d'angle enduit ton pierre.

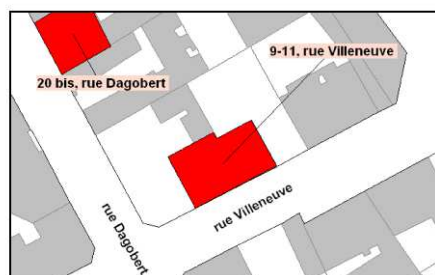
Le 11 rue Villeneuve est en continuité et donne sur la rue. La façade est également de style classique , avec des bandeaux décorés de frises en céramique. Corniche et chaînage d'angle enduit ton pierre. Linteaux de baies en arc surbaissées, frise pierre et céramique au niveau du bandeau du rdc , corniche moulurée à R+1. Balustre en pierre de taille à rdc et en fer forgé à R+1.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Attention lors des ravalements à la qualité des parements et des matériaux : conserver les jeux de couleurs et l'harmonie des couleurs, conserver les modénatures, les ferronneries et menuiseries.
Interdire la surélévation et l'extension sur le jardin.
Conserver le rapport à l'espace public.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC ou opération



81 Boulevard J. Jaurès

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Poste, 2e quart 20e siècle. Locaux pour guichet postal.

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Poste construite entre 1932 et 1934 par l'architecte Gaston Ernest.
Bâtiment représentatif des bâtiments postaux des années 1930.
Situé en angle du Bd Jean Jaurès et de la rue René Auffray, en face de la Mairie et en centre ville.
Composition : calcaire, pierre de taille, brique et pierre, rez-de-chaussée surélevé + 1 étage.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Conserver la façade sur le Bd J. Jaurès et ses éléments remarquables : le décor sculpté (sculptures hirondelles, ornements), les ferronneries, le bandeau gravé dans la façade et l'enseigne en drapeau.
La façade à pan coupé située à l'intersection du Bd J.Jaurès et de la rue R. Auffray n'est pas concernée par la protection.



CONTEXTE OPERATIONNEL

ZAC Centre Ville



5 et 5 bis rue Charles et René Auffray

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Immeuble dit Immeuble de la Distillerie Foucher
2e quart 20e siècle (1926)
propriété privée, bâtiment aujourd'hui utilisé en boutique et bureau

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Immeuble de rapport construit en 1926 par l'architecte Fernand Renaud et l'entrepreneur C.Boucherolle. Il était occupé en rez-de-chaussée par les bureaux de la distillerie Foucher dont il porte l'enseigne gravée en façade. Un passage couvert permettait l'accès aux parties industrielles situées à l'arrière de l'immeuble et aujourd'hui détruites.

Composition : Façade en pierre de taille, signature portée de l'architecte.
rez-de-chaussée surélevé ; 5 étages + comble, composition verticale, balcon filant à R+5.
encadrements de baies sculptés et ferronneries art déco : ornement végétal, colonnades au rdc. menuiserie avec fenêtres à 4 pans et volets en ferronnerie.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Façade à préserver lors des ravalements : sculptures et modénatures. Conserver les ferronneries, les menuiseries et volets.
Tenir compte des lignes de force, proportions, matériaux et couleurs lors des ravalements. Mettre en valeur le rez-de-chaussée

CONTEXTE OPERATIONNEL ZAC Centre Ville



44 RUE DE NEUILLY

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Bâtiment d'habitation, activités en arrière-cour.
propriété privée

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

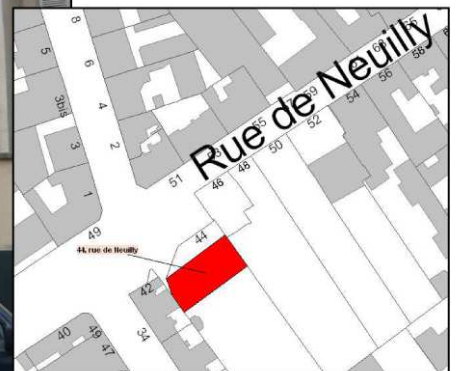
3e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle, maître d'œuvre inconnu.
Maison d'habitation de 2 étages, entrepôt commercial, garage à l'arrière de la parcelle.
Distillerie dite Grande Distillerie H. Séré, puis Distillerie Maurice ETIEMBLEMED.
Distillerie fondée en 1860. Elle cesse son activité en 1945. En 1911, les frères Remoissonnet, architectes, couvrent l'accès à la cour centrale en prolongeant le bâtiment donnant sur la placette de la rue de Neuilly. Ils reconstruisent le portail d'entrée aujourd'hui disparu.
Maison donnant sur la place de la rue de Neuilly en retrait de l'alignement sur rue, au carrefour des rues de Neuilly, Castérès, et Pelloutier.
Bâtiment R+2 + C, composé de trois ensembles (bâtiment central entouré de deux ensembles plus étroits)
Façade en enduit, gros-œuvre en brique et pan de fer ; toiture en tuile mécanique.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Conserver l'aspect de faubourg lors des ravalements, conserver l'unité des trois façades. Clarifier le rapport du bâtiment à l'espace public. Les éventuels projets sur l'arrière de la parcelle devront se rattacher à l'ensemble existant.

CONTEXTE OPERATIONNEL

ZAC centre ville



69, RUE DE NEUILLY, 98/100, RUE DE PARIS

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Construction datant des années 1890. immeuble d'habitation, commerce au rez-de-chaussée.
propriété privée

TPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Bâtiment situé au débouché de la Place du Marché, en perspective de la rue de Paris.
ancien "grand magasin" au rez-de-c,haussée, aujourd'hui surface commerciale.

Immeuble en brique et enduit de peinture rouge.

Modénatures : mascarons (têtes d'homme), bandeaux, corniches et encadrements de baie en enduit ton beige. Menuiseries et ferronneries en fer (volets, garde-corps fer forgé).

Composition horizontale marquée par la façade comme par le gabarit du bâtiment. Rythme vertical donné par les alignement s de baies.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Préserver et restaurer la façade lors des ravalements (encadrements de teinte plus claire que la façade), préserver les modénatures. Conserver les ferronneries et menuiseries. Travailler à la liaison entre le rez-de-chaussée et les étages et réhabiliter la façade du rdc (enseignes commerciales moins saillantes, respectant l'architecture dans laquelle elles s'encastrent).

CONTEXTE OPERATIONNEL

ZAC centre ville



117 rue de Paris

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Immeuble d'habitation, commerce en rez-de-chaussée.
Propriété privée

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Immeuble de rapport.
Bâtiment en perspective de la rue de l'ancienne mairie.

Composition : bâtiment sur rue : rez-de-chaussée surélevé + 3 étages + combles
Façade en brique peinte, encadrement de baie et linteaux en enduit ton pierre de style classique et en arc surbaissé. Bandeaux des 1^{er} et 2^{ème} étages en enduit ton rose.
Porte monumentale ouvrant sur l'arrière cour. Imposte décorée en style classique
corniche moulurée, frontons pour les baies de l'étage de combles de style classique.
garde-corps et volets en ferronnerie.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Façade du bâtiment sur rue à préserver lors des ravalements : sculptures et modénatures. Conserver les ferronneries et volets. Les jeux de couleurs actuels devront être poursuivis.
Les projets de construction ou les ravalement des bâtiments à l'arrière de la parcelle devront tenir compte de l'esthétique de cette façade principale et la rappeler.

CONTEXTE OPERATIONNEL ZAC Centre Ville



79 RUE DE PARIS

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Bâtiment d'habitation, activités en rez-de-chaussée et fond de parcelle
propriété privée

TPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Bâtiment dans l'axe de la rue de l'Avenir, visible depuis le Bd J Jaurès.
Bâtiment R +2 + Combles, reprenant la typologie de la maison villageoise.

Façade en enduit ton beige, menuiseries tons bleu. Toit à long pan en tuiles.
Au rdc, grand portail ouvrant sur la cour intérieure.
Statuette de la Vierge dans une niche à R+2.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Interdire la surélévation.

Préserver lors des ravalements l'aspect 'villageois' de la construction (volets en bois, coloris, toiture à réhabiliter par la pose d'ouvrants encastrés moins visibles depuis la rue, retrouver des menuiseries de fenêtres plus en accord avec la typologie du bâtiment...)

Préserver la statuette et la mettre en valeur (protection moins couvrante, mise en lumière...)

Retrouver la cohérence de la façade : aspect du rez-de-chaussée, surface commerciale, encadrement du portail...

CONTEXTE OPERATIONNEL

ZAC centre ville



10 rue Castérés

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Entrée du garage municipal. propriété publique

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Garage municipal construit en 1931 par la guilde des techniciens conseil, date et signature portées.

structure en béton armé. Nef centrale couverte par une arcature en béton, éclairage en pavés de verre. façade enduit.

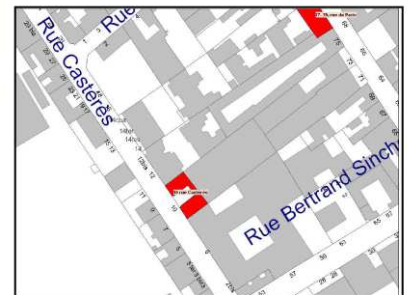
Architecture du mouvement moderne années 30 caractérisé par le volume arrondi, la façade sans modénatures autre que le soubassement en bosselage. Travail sur la néométrie la symétrie

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Les futurs projets développés sur la parcelle devront intégrer l'élément de façade de l'entrée du garage.

CONTEXTE OPERATIONNEL

ZAC Centre Ville



Cité ouvrière, 25 rue des Cailloux

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Lotissement d'habitation, propriété privée.

TYOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Cité ouvrière dite Cité Jouffroy Renault.
3e quart 19e siècle.

Cité ouvrière créé par Madame Thénard en 1865. Elle lui donne le nom de sa mère Mme Renault née Jouffroy. La cité comprend 76 maisons construites dans une impasse entre 1865 et 1875 par l'architecte Léon Henri Picard dit Hervé Picard. Les maisons de deux types, toutes précédées d'un petit jardin en façade, étaient destinées à être louées avec promesse de vente et payables en 15 mensualités. Mme Thénard obtient en 1867 une médaille à l'exposition universelle pour son oeuvre philanthropique.

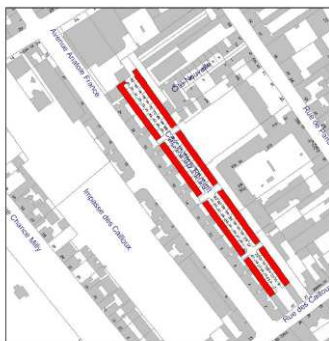
Composition : linéaire de maisons R+1 +combles (+sous-sol).
Façades en enduit coloré, toiture en tuile, rez-de-chaussée surélevé, appentis.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Chaque propriétaire doit conserver lors des travaux les caractéristiques propres au lotissement : jardin en front de parcelle, maison en retrait de l'alignement, combles et toiture en tuile et en pente.
Conserver l'alignement, le rythme et la hauteur des baies.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC



40, 42 Boulevard J. Jaurès

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Immeuble de bureaux, propriété privée.

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

1er quart 20e siècle (1923).

Succursale de la banque de France construite en 1923 par l'architecte Alphonse Defrasse (date et attribution par source) ; actuellement désaffectée et utilisée en immeuble de bureaux.

Le bâtiment fait une rupture dans l'alignement de bâtiments plus hauts de cette portion du boulevard :
aération, rythme dans le linéaire de la rue.

Composition : rez-de-chaussée surélevé ; R+1 + étage de comble

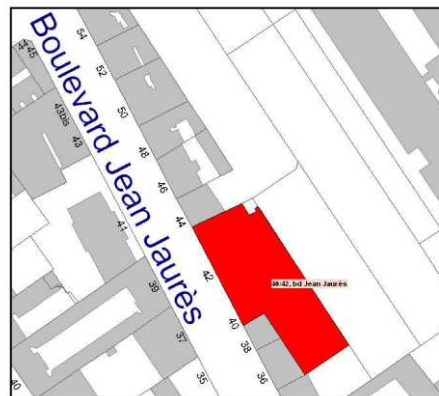
Façade de style classique en brique et pierre, linteaux en arcs surbaissés, toit à longs pans brisés, ardoise et zinc en couverture, lucarnes.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Un éventuel projet de surélévation devra se rattacher de façon harmonieuse au bâtiment (tenir compte des lignes de force, proportions, matériaux et couleurs) et le mettre en valeur.

Façades à préserver lors des ravalements : jeux de couleur des matériaux, préserver les matériaux (toiture, brique, pierre de taille). Conserver les ferronneries et les menuiseries.

CONTEXTE OPERATIONNEL hors ZAC



107 RUE HENRI BARBUSSE

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Bâtiment d'activité, propriété privée.

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Milieu du 20e siècle : 1950, signature portée : Ulysse Moussalli

Bâtiment d'architecture industrielle. Architecture du rationalisme constructif, associant briques et structure métallique.

Composition : façade en brique rouge à joints creux en boutisse et panneresse, rythme horizontal marqué par l'alignement des baies et leur couplage 3 par 3. Encadrement de baies saillant, menuiseries distinctes selon les étages.

Bâtiment R+3 avec un dernier étage en recul et d'appareillage différent (enduit calcaire).
Structure en béton armé.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Préserver lors des ravalements les caractéristiques propres à ce style d'architecture : encadrements de baies peints en blanc, menuiseries, revêtements de façade.
Une éventuelle surélévation devra se relier harmonieusement à cet ensemble.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC



6-10 rue du Général Roguet

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecture remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Ensemble d'immeubles d'habitation, activité en fond de parcelle (garage automobile).
propriété privée

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Immeubles de rapport de style art déco, années 1930.

Les deux immeubles bâtis en symétrie se situent de part et d'autre d'une allée menant à l'arrière cour dédiée à l'activité.

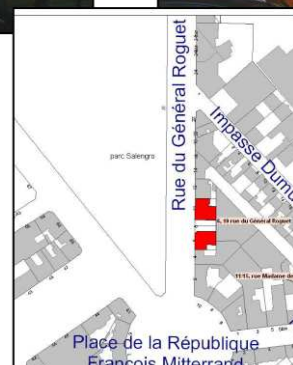
Composition : bâtiment R+6. Façade parement brique disposée en boutisse et panneresse. Angle en avancée sur rue à partir du R+1. Etages de soubassement (rdc + R+1) et de couronnement traités différemment des étages courants : motifs floraux art déco sur les console des baies du R+1, sur la frise du bandeau du R+5, sur les linteaux des éléments en surplomb. Garde-corps en fer forgé motifs art déco, volets en ferronnerie.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Les futurs projets développés sur cette parcelle devront se raccrocher et mettre en valeur les immeubles existants.

Les travaux sur les bâtis existants devront conserver les éléments caractéristiques (menuiseries et ferronnerie, volets, fenêtres à 4 pans, modénatures) et ne pas ajouter d'éléments dénaturant cet ensemble.

CONTEXTE OPERATIONNEL secteur d'étude Nord-est



11, 13 rue Madame de Sanzillon

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Maison de ville, aujourd'hui utilisée en surface de bureaux. propriété privée.

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Atelier du 2e quart du 20e siècle,

Edifice construit dans les années trente, aligné sur rue (bureaux en rez-de-chaussée et logement à l'étage), il commandait l'accès aux ateliers, actuellement détruits, en fond de cour.

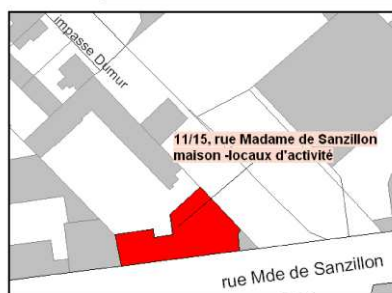
Edifice représentatif de la typologie et de l'écriture éclectique : art déco (décor floral), emprunts historicistes (balustres), ornements architecturaux (fronton, balustre), et éléments de ferronnerie de style art déco. Façade en pierre de taille.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Conserver lors des ravalements les décors et modénatures, les ferronneries et menuiseries à 4 pans. Une éventuelle surélévation ou extension sur la parcelle devra tenir compte de cet élément et l'intégrer de façon harmonieuse.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC



8 rue Georges Boisseau, 42 rue Mme de Sanzillon

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecture remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Immeuble d'habitation, rdc commercial
propriété privée

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Bâtiment en angle donnant sur la place Belfort-Sanzillon, au croisement des rues Mme de Sanzillon et Boisseau.

Immeuble de rapport début 20^{ème} siècle. R+5 + Combles. Pan coupé en angle incurvé.

Composition : 1^{er} et dernier étage traités de façon différenciée des étages courants. Façade brique disposée en boutisse et panneresse, formant éléments de décoration au niveau des trumeaux du R+5.

Baies à 4 pans pour la partie centrale, volets métalliques et garde-corps en ferronnerie motifs floraux art déco. Baies du R+5 en arc surbaissés, avec fenêtres suivant cet arc. Absence de volets aux étages courants

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

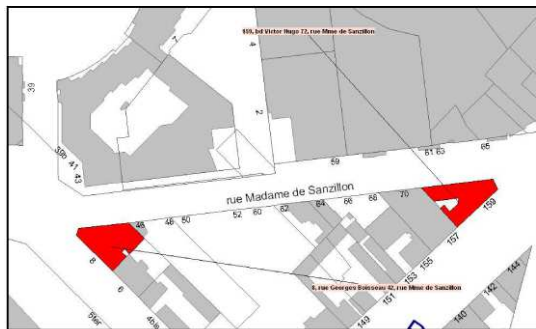
Conservier les éléments de façade et ferronneries lors des ravalements.

Les fenêtres remplacées doivent correspondre à l'encadrement de baie existant (arc surbaissé).

Conservier les volets en ferronnerie au R+1, ne pas ajouter de volets aux étages courants.

Les locaux commerciaux du rdc devront respecter la construction à l'occasion des prochains travaux.

CONTEXTE OPERATIONNEL ZAC Morel Sanzillon



159 Bd V Hugo

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Immeuble d'habitation, commerces en rez-de-chaussée.
propriété privée

TYOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

1er quart 20e siècle (1926)

Immeuble d'habitation formant angle, marquant l'entrée de Clichy depuis Saint-Ouen.

Composition : 5 étages + combles, façades et composition Art nouveau (libération des parties hautes, modénatures). Façade en brique et pierre, Rez-de-chaussée surélevé ; balcon filant à R+5.

Encadrements de baies sculptés et ferronneries Art nouveau. Menuiserie avec fenêtres à 4 pans et volets en ferronnerie.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Façade à préserver lors des ravalements : sculptures et modénatures, matériaux de façade et de toiture. Conserver ou remplacer à l'identique les ferronneries, les menuiseries et volets.

Les projets de rénovation ou changement de commerces au rez-de-chaussée seront l'occasion de rechercher une meilleure intégration des façades et enseignes avec le corps du bâtiment. Le ravalement du rez-de-chaussée sera l'occasion de retrouver l'aspect initial de la façade.

CONTEXTE OPERATIONNEL

ZAC Morel Sanzillon



25-27 rue Jeanne d'Asnières

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Deux ensembles d'habitations, commerce en rez-de-chaussée pour l'un d'eux (immeuble en angle).
propriété privée

TPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

1er quart 20e siècle

Deux ensembles d'habitation identiques en alignement.

Façade de composition classique, richement décorée (bandeau, corniche, linteaux et impostes décoration brique) façade en enduit ton beige et brique avec jeux de couleurs. ferronneries.

Bâtiment R+ 3, en perspective de la rue P Bérégovoy, face à l'entrée des terrains de Gaz de France.

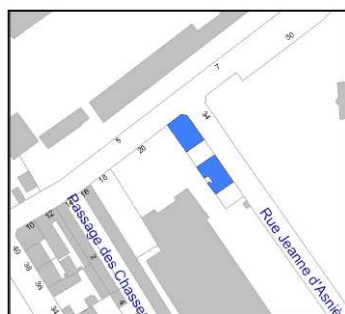
CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Préserver la richesse de la façade lors des ravalements, conserver les matériaux, ferronneries et menuiseries du RDC. Interdire les volets roulants.

Préserver le rapport entre les bâtiments, les espaces ouverts à l'arrière (arrière-cour) et l'espace public.

CONTEXTE OPERATIONNEL

ZAC Bac d'Asnières



Bâtiment principal du SIAAP

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Immeuble industriel, propriété publique.
Etablissement élévateur des eaux dite usine des Eaux de la Ville de Paris.

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Plusieurs temps de constructions : 4e quart 19e siècle ; 1er quart 20e siècle ; 2e quart 20e siècle (1890, 1912, 1936).

En 1856 l'ingénieur Belgrand choisit Clichy comme lieu de rejet en Seine des égouts de Paris et y établit la sortie d'un grand collecteur ; en 1890 construction au même emplacement de l'usine de Clichy pour le détournement des eaux usées sur les champs d'épandage de Gennevilliers ; 1912 extension des bassins de dégrossissage, et construction de l'usine de crue (destinée à protéger Paris contre les crues) ; 1936, construction de la nouvelle usine sur l'emplacement des anciens bâtiments ; agrandissements en 1973 ; actuellement l'usine est utilisée pour le nettoyage partiel des eaux d'égout (dégrillage, dessablage) ainsi que pour l'irrigation des champs d'épandage d'Achères.

Composition : Usine de 1936 en béton armé à remplissage de brique. Les arrivées des collecteurs anciens sont en moellon et ciment, bassins et canalisations en béton. structure brique, béton et moellon. Ferronneries. La façade du bâtiment de 1936 porte les armoiries de la ville de Paris.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Conserver et préserver la façade de 1936 (armoiries + les spécificités de la structure : acier, béton).

CONTEXTE OPERATIONNEL ZAC Bac d'Asnières



Pavillon du Régisseur, rue Bérégovoy

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Local aujourd'hui désaffecté.

TYPLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

1er quart 20e siècle

Bâtiment situé dans les terrains de Gaz de France, dans l'axe de la rue Petit et en surplomb de la rue P. Bérégovoy. Ancien pavillon d'habitation dit « Pavillon du Régisseur ».

A partir de 1875, la Ville de Clichy cède des terrains en bordure de Seine à la Ville de Paris pour la construction d'une usine destinée à desservir la clientèle parisienne. Les Gazomètres sont construits par les ateliers Eiffel de Levallois-Perret en 1878.

Composition : Typologie de la maison de ville. Bâtiment R+2 + combles. En moellons de calcaire enduit. Composition ternaire (trois étages, trois pans verticaux symétriques).

Chaînage d'angle d'inspiration classique, encadrements de baies en arc surbaissé, toiture en zinc. Ouverture de soupiraux dans le mur de surplomb.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Important travail de réhabilitation à conduire :

Reconstituer le clos et le couvert

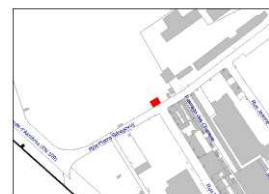
Reconstituer la façade lors du ravalement, retrouver les parements, modénatures (les linteaux et encadrements de baies).

Restaurer la toiture...

CONTEXTE OPERATIONNEL



ZAC Bac d'Asnières



21/23/25 rue Ferdinand Buisson, 26/28 rue Valiton

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Immeuble d'activités et de bureaux
1^{er} quart 20e siècle
propriété privée

TPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Architecture du mouvement moderne : structure béton et acier apparente, parement brique et enduit, grandes verrières.

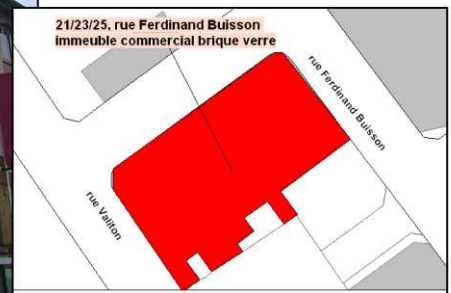
Élément formant angle de rue, face au square Salvador Allende et à la piscine municipale.

Composition : bâtiment R+2, façade parement brique, verrière intérieure

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Conserver les éléments de façade lors des ravalements, la verrière et les éléments verriers caractéristiques (menuiseries et encadrements de baies, typologie des baies)

CONTEXTE OPERATIONNEL hors ZAC



12 - 12 bis rue du Landy – 89 rue Martre

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecture remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement

Ensemble de bâtiments de type villageois, avec commerces en rez-de-chaussée

TYPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Immeuble d'habitation à l'alignement sur rue, R+ 2

Rare exemplaire de ce style d'architecture, remarquable par sa position en angle de la rue Martre et de la rue commerçante du Landy.

Parement des étages courants en briquettes formant un motif recherché, travail sur les encadrements de baies. Corniche, bandeau et chaînage d'angle en enduit calcaire. Baies et modénatures (poinçons) en ferronnerie.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

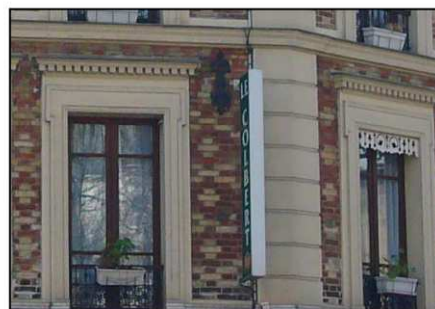
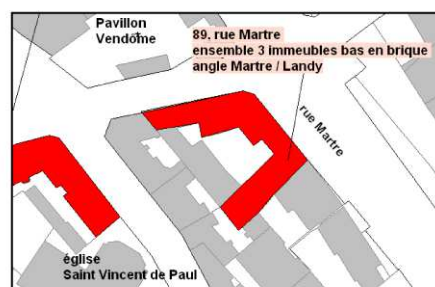
Préserver la façade lors du ravalement, conserver le parement, les modénatures.

Assurer un traitement des rez-de-chaussée en accord avec les étages courants lors des prochains ravalements (89 rue Martre) et aménagements des commerces (12 bis rue du Landy). Mettre en cohérence les menuiseries des baies entre le 89 rue Martre et rue du Landy.

Les futurs projets qui pourraient être développés sur la même parcelle devront tenir compte de cet élément et proposer un projet l'intégrant de façon qualitative.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors de toute ZAC ou opération, En face du Pavillon des ducs de Vendôme



4-6 rue du Landy

QUALIFICATION

Architecture remarquable Séquence architecturale remarquable
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Monuments Historiques
Bâtiment inscrit au Patrimoine des Hauts-de-Seine

OCCUPATION

Habitation Mixte Commerce Bureaux Equipement
Bâtiment d'habitation, activités en rez-de-chaussée
propriété privée

TPOLOGIE ET COMPOSITION

Centre ancien Tissu haussmannien Ensemble pavillonnaire Faubourg

Ensemble de bâtiments de typologie villageoise dans le centre ville ancien. Implantation de type vernaculaire, avec des bâtiments sur rue implantés à l'alignement.

4 rue du Landy : Bâtiment R+2, reprenant la typologie de la maison villageoise

6 rue du Landy : Bâtiment R+1 + combles, reprenant la typologie de la maison villageoise.

Bâtiments bas, toitures à deux pentes en tuiles mécaniques, constructions en moellons de pierre calcaire hourdées au plâtre et recouvertes d'enduit plâtre ton beige. Modénatures peu nombreuses et simples soulignant les changements d'étage (bandeaux horizontaux moulurés sur les appuis de fenêtre des étages, corniche sous l'égout de toit).

Baies hautes et étroites, volets persiennés en bois ton blanc ; garde-corps en fonte en noir avec main courante en bois.

CARACTERISTIQUES A PRESERVER OU METTRE EN VALEUR

Interdire la démolition.

Préserver lors des ravalements l'aspect 'villageois' de la construction : volets en bois persiennés à la française, coloris, toitures en tuiles mécaniques, conserver les menuiseries et ferronneries.

Lors de changements des façades du rdc, rechercher un aménagement en accord avec la typologie du bâtiment.

CONTEXTE OPERATIONNEL

Hors ZAC

